Conseil communal de Genolier

Rapport de la Commission des finances

Objet: **Préavis n° 24/2022 - Budget 2023**

Date séance: mardi 15 novembre 2022

Présents: Les municipaux Pascal Colombo, Gérald Girardet, Evelyne Roth et Jean Zucchello, ainsi que la commission des finances au complet

La Commission des finances remercie les membres de la Municipalité pour le travail fourni dans le cadre de la préparation du budget de fonctionnement 2023, pour la clarté des documents présentés ainsi que pour les réponses reçues aux nombreuses questions posées.

Le budget proposé présente un excédent de recettes de CHF 355'976.-, et un autofinancement projeté de CHF 460'559.-. Les revenus s'élèvent à CHF 15'658'695.- et les charges à CHF 15'302'919.-. Par rapport au budget 2022, les recettes sont en baisse de 8.2% et les charges de 15.2%.
Il est à noter qu'il s'agit du premier budget positif depuis 2017.

Comme d'accoutumée, les impôts aléatoires (mutations, successions, gains immobiliers), qui représentent en moyenne annuelle CHF 950'000.- sur les 12 derniers exercices, ne sont pas inclus dans le budget. Les amortissements et attributions aux fonds de réserve sont par ailleurs budgétés au minimum.

La majorité des charges (56%) sont le fait de la péréquation horizontale et de la prévoyance sociale dont les montants budgétés sont fournis par le canton. Il est à noter que ceux-ci sont en baisse de 26% par rapport à 2022 et comparables aux montants de 2021.

Quelques points qu'il nous semble intéressants à noter:

- Support à la piscine de Bassins, geste solidaire qui fera également bénéficier les usagers de Genolier d'un tarif préférentiel (101.318 p.9)
- La Commune accomplit son devoir en prévoyant une indexation salariale (110.301, p. 9)
- La baisse du point d'impôt de 3cts visiblement répercutée sur les impôts des personnes physiques (210.400, p.13)
- Augmentation de 10% des dépenses liées à l'AISGE, notamment lié à l'engagement de personnel administratif pour professionnaliser la structure et encadrer mieux les 130 collaborateurs (500.352, p. 29)
- Augmentation du prix de l'eau de 85cts à CHF 1.- par m3 (810.435, p. 37)

Présidente : Carine Maeder
Ch. de Bellevue 5
1272 Genolier
079 287 42 07

Secrétaire :Laurence Werlen
Ch. de Gossan 3
1272 Genolier
078 605 72 55

Courriel :
ccommunal@bluewin.ch

Conseil communal de Genolier

Rapport de la Commission des finances

Nous notons que le plan d'investissement est plus détaillé et concerne un plus grand nombre de projets que les années passées, notamment 3 nouveaux projets:

- Aménagement de la route de Châtel avec trottoir
- Aménagement de la route du Muids avec trottoir
- Construction d'une crèche

On observe en contrepartie, la disparition du projet de route de contournement Morant-Lorraine, durant ces 4 prochaines années tout du moins; par ailleurs, il n'existe pas encore de projet concret eu égard à la sécurisation des accès à l'arrêt de bus de Mimorey bien que ce sujet fasse l'objet d'une réflexion en cours de la part de la Municipalité.

Il est à noter cependant que le plan d'investissement n'est pas soumis au vote pendant l´exercice budgétaire mais au moment des préavis (Règlement sur la comptabilité des communes, art.18.2). Nous serons attentifs à ce que celui-ci intègre les recommandations du PECC.

Pour conclure, le budget de fonctionnement proposé par la Municipalité nous paraît raisonnable et cohérent. Nous n'avons pas identifié de dépenses excessives ou de recettes irréalistes nécessitant une proposition de modification de budget.

Par ailleurs, le changement du taux d'imposition ne semble pas impacter de manière négative les projets de la commune ni sa santé financière.

Fondée sur ce qui précède, la Commission de Finances propose au Conseil :

1) **d'adopter le budget communal 2023, tel que présenté,**

2) **de prendre acte du plan d'investissement.**

Eric Bocquet | Gregory Favre (Rapporteur) | Karine Kalcic | Olivier Rochat | Frédéric von der Weid

Présidente : Carine Maeder
Ch. de Bellevue 5
1272 Genolier
079 287 42 07

Secrétaire :Laurence Werlen
Ch. de Gossan 3
1272 Genolier
078 605 72 55

Courriel :
ccommunal@bluewin.ch